



Les discussions portant sur cette question au Sommet du G-8 seront alimentées par les réunions comme celle de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui devrait avoir lieu au Mexique en mars prochain.

Il était très clair pour les participants non gouvernementaux que les gouvernements du G-8 favorisent la vision que bien que les dépenses en faveur d'une aide et l'application d'un bien collectif, comme les étapes pour mettre fin aux conflits débilissants, sont bonnes en soi et contribuent sérieusement au développement, les véritables différences seront faites par la voie de l'allocation efficace des ressources nationales et des investissements de capitaux privés étrangers. La discussion sur les investissements privés étrangers a été fondée, en grande partie sur l'ordre du G-8, sur la nécessité pour les politiques nationales de les attirer, plutôt que sur sa qualité et les effets sur le développement.

Pour leur part, les gouvernements du G-8 n'avaient pas hâte de discuter des objectifs appropriés pour l'Aide publique au développement (APD), comme le PIB de 0,7 % établi depuis longtemps et ils n'étaient pas non plus pressés de parler des délais. En réalité, la quatrième et dernière réunion préparatoire (New York, 2002) pourrait être vue comme un combat d'arrière-garde de la part des gouvernements du G-8 désireux d'éviter des engagements fermes et d'abandonner leur prérogative décisionnelle.

Ils semblaient plus intéressés par deux autres questions : une étant la nécessité d'assurer des discussions significatives sur la cohérence mais de façon à ne pas compromettre le pouvoir décisionnel du G-8 (ou du FMI ou du Comité de Bâle, ou du Forum sur la stabilité financière...); l'autre étant ce que ces pays doivent faire pour attirer les investissements privés.

Par le passé, le Canada a affirmé dans divers documents de politique que les pays en voie de développement doivent travailler sur leurs environnements politiques pour voir à ce qu'ils ne s'excluent pas des avantages potentiels de la mondialisation, affirmant que bien que la mondialisation crée les conditions pour réduire la pauvreté, cette réduction ne peut être atteinte que si une réforme stratégique, ou la cohérence, permet aux pays en voie de développement de participer pleinement à la mondialisation et à ses avantages.

Nous espérons que le Canada prêchera l'exemple en persuadant les autres gouvernements du G-8 qu'il ne faut pas permettre l'accent sur la cohérence afin de servir de levier financier pour que les gouvernements africains s'accordent avec les prescriptions imposées par les institutions financières internationales ou comme excuse pour l'inaction des gouvernements du G-8.

Il est encourageant de constater que tout en soulignant le fait que les pays en voie de développement doivent examiner leurs cadres stratégiques, le Canada a reconnu, dans des documents discutant de la nécessité de rendre l'aide plus efficace, le fait que les pays industrialisés comme le Canada doivent également démontrer leur engagement en réexaminant les politiques et les pratiques dans des domaines comme le commerce et l'environnement, respectant les promesses de réciprocité.

Mais il y a toujours l'accent de la pensée actuelle en matière de développement au sein du G-8 à l'effet que la meilleure option est que les pays en voie de développement fassent tout ce qui est nécessaire pour attirer des investissements privés et que la documentation du NPDA, particulièrement le document révisé d'octobre 2001